



Assurance obligatoire des soins

SanaTel

Des conseils médicaux en tout temps

- Vous consultez toujours, en premier lieu, l'un des deux premiers points de contact suivants et profitez d'un rabais sur vos primes, par rapport au modèle standard.



Partenaire de télémédecine

Obtenez des **conseils médicaux**
24h/24 - 7j/7 en appelant le
0800 726 283.



Symptom checker Ada

**Connectez-vous à votre Espace
client** pour évaluer vos symptômes
grâce à Ada, une intelligence artificielle
créée par des médecins.

Vos avantages avec SanaTel

- ⇒ Une **réduction intéressante** sur vos primes par rapport au modèle standard.
- ⇒ Une évaluation rapide de vos symptômes ou un premier conseil médical, par téléphone **24h/24 et 7j/7**.
- ⇒ Après avoir consulté notre partenaire de télémedecine ou le symptom checker Ada, **vous décidez librement de vos prochaines démarches de soins**.



Des conditions faciles à suivre

1. En cas de problème ou de question d'ordre médical, vous consultez **toujours, en premier lieu, l'un de ces deux premiers points de contact**: notre partenaire de télémedecine ou le symptom checker Ada.
2. **Après ce premier contact**, vous pouvez choisir librement vos prochaines démarches de soins, durant la période de traitement définie.
3. **Vous pouvez vous rendre directement chez le médecin de votre choix en cas d'urgence ou d'accident et de contrôles spécifiques**: par exemple pendant votre grossesse, lors des contrôles et traitements ophtalmologiques, dentaires et pédiatriques, ou lors du suivi d'une maladie chronique.

Il peut arriver que les conditions du modèle ne soient pas suivies par inadvertance. Dans ce cas, nous vous en informerons par courrier et vous offrirons volontiers notre aide.

Cependant, en cas de non-respect répété des règles, nous devons vous transférer vers le modèle Standard d'assurance de base. Vous perdrez alors votre réduction de prime, mais vous bénéficierez du libre choix du médecin, sans condition à respecter.